

# **PROCÉDURE D'ÉLECTION D'UN.E REPRÉSENTANT.E D'ATHLÈTES AU SEIN DU COMITÉ DE LA HAUTE PERFORMANCE**

L'élection d'un.e représentant.e des athlètes au sein du Comité de la Haute Performance permet de compléter la mise en place de la structure du Comité. L'apport de la personne qui occupera ce poste sera à la fois important et précieux dans l'élaboration des programmes et des prises de décisions.

## **Tâches :**

Siéger sur le Comité de la Haute Performance de Tir à l'arc Québec.

Prendre part aux discussions et travaux et voter au même titre que les autres membres du Comité.

Participer activement aux réunions du Comité qui se tiendront au besoin, majoritairement en mode virtuel.

## **Mise en candidature :**

Être membre en règle de Tir à l'arc Québec.

Être membre de l'Équipe provinciale.

Avoir 18 ans et plus.

Toute personne intéressée à soumettre sa candidature doit le faire elle-même en complétant le formulaire disponible au lien suivant <https://forms.gle/2jc4JxS35seBdngs5>

Aucune candidature soumise par une tierce personne ou par un autre moyen que ce formulaire ne sera accepté.

## **Vote :**

Seuls les archers membres de l'équipe provinciale peuvent voter.

## **Élection :**

L'équipe sera convoquée pour voter le.la représentant.e.

## **Nomination :**

Le résultat sera communiqué à l'ensemble des athlètes à la suite du décompte des votes.

## **LE RÔLE DU REPRÉSENTANT DES ATHLÈTES - TIR À L'ARC QUÉBEC**

Le représentant des athlètes agit en tant que porte-parole pour les archers classés sur l'équipe provinciale de Tir à l'arc Québec.

**Mandat :** Le représentant des athlètes est choisi et élu par les membres des deux équipes pour un mandat d'un an, avec possibilité de renouvellement s'il/elle reste membre de l'Équipe.

### **Responsabilités :**

- Faire respecter les valeurs de Tir à l'arc Québec et en être un exemple.
- Servir l'intérêt véritable de Tir à l'arc Québec.
- Assurer l'éthique de l'organisation.
- Exprimer clairement et faire progresser la vision et les priorités stratégiques de l'organisation.
- Assister et participer activement aux réunions du Comité de la Haute Performance.
- Établir des relations professionnelles avec le personnel et les membres.

### **Leadership :**

- Prendre part aux réunions régulières du Comité de la Haute Performance.
- Représenter Tir à l'arc Québec et ses intérêts lors de réunions ou d'événements nécessitant votre présence.

### **Planification :**

- Participer aux projets de développement.
- Se tenir informé des projets de Tir à l'arc Québec.
- Exprimer auprès de Tir à l'arc Québec son opinion concernant l'entraînement des archers et leurs besoins en termes de compétition.

### **Mise en place :**

- Assurer la liaison avec tous les archers classés sur l'équipe.
- Participer à la résolution des problèmes au sein du programme.
- Promouvoir le programme et ses bénéfices pour le développement du sport.
- Recueillir les opinions et les questionnements des athlètes.
- Servir de guide pour les athlètes concernant les tests de contrôle de dopage et les problèmes relatifs.

Le représentant des athlètes est un membre à part entière du Comité de la Haute Performance. Son vote a la même importance que celui des autres membres du Comité.